

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune d'Aunay-sous-Auneau

SÉANCE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à 18h03, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10	10

Date de la convocation
13/12/2024

Date d'affichage
13/12/2024

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau

Secrétaire de séance : M. Patrick RIVARD

Participants : M. Robert DARIEN, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaëli BEYE, M. Patrick RIVARD, Mme Jasmonde MARTIN, M. Jean-André CAHUZAC.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Evelyne GENECHUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY
M. Alex BORNES (arrivé à 18h23)
M. Julien PICHOT (arrivé à 18h18)
Mme Julie DE FRANQUEVILLE

Objet de la Délibération :

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GÉNÉRAL 2024

Délibération n° 2024_051

Monsieur le Maire présente et commente le projet de décision modificative n°1 du budget général 2024 permettant d'ajuster les crédits budgétaires notamment pour les frais de personnel en raison des adaptations des horaires de certains agents et des recrutements pour le remplacement du personnel en arrêt de maladie, dont la dépense est compensée en partie par l'assurance statutaire.

Ces modifications budgétaires sont détaillées comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0,00 €	4 950,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	38 030,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	37 060,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0,00 €	2 035,00 €	0,00 €	0,00 €
D-648 : Autres charges de personnel	0,00 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	43 060,00 €	45 090,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 030,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 030,00 €
Total FONCTIONNEMENT	43 060,00 €	45 090,00 €	0,00 €	2 030,00 €
INVESTISSEMENT				
R-13462 : Fonds équip. non amort. - Dotation soutien investissement local	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 005,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 005,00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	1 635,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 635,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel informatique	0,00 €	875,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0,00 €	195,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 070,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 705,00 €	0,00 €	2 705,00 €
Total Général		4 735,00 €		4 735,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Approuve la décision modificative n°1/2024 du budget 2024 détaillée ci-dessus.**

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr
- Rubrique : La commune / Vie municipale le : 20/12/2024

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant
le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication
et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code la justice
administrative*

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN**

